

labours se font à la Canardière. Un cultivateur de St. Augustin nous informe aussi qu'on a semé dans sa paroisse dès le 1er du mois.

Il se fait du sucre en abondance, au point qu'on en a déjà sur le marché pour 8 sous la livre, du plus beau. *Journal de Québec.*

ANGLETERRE.

—Vingt-cinq bâtiments à vapeur, en bois ou en fer, se construisent en ce moment en Angleterre, pour le service de la flotte de guerre; il y en a quinze qui auront l'hélice pour propulseur. Un des bâtiments en fer, le plus grand, le *Simoon*, est de 780 chevaux; il est à hélice. La frégate le *Sidon* aura des roues à aubes; elle est en bois et de 600 chevaux. L'amirauté anglaise a commandé, en outre, des hélices pour quatre vaisseaux rasés et quatre frégates d'une force totale de 3,200 chevaux. Ces derniers bâtiments sont spécialement destinés à la défense de la côte.

GRAND DUCHÉ DE BADE.

—La dissolution de la chambre des députés au grand duché de Bade y a excité un grand mouvement, comme nous l'avons déjà dit, ainsi que dans la Bavière. Dans les deux pays il a eu pour origine des motions anti-catholiques, contre lesquelles les populations toutes entières ont protesté entre les mains de leurs souverains. Le résultat a été moins grave en Bavière, parce que les motions du prince de Wrede proposées à la chambre haute y avaient été repoussées d'un commun accord, au lieu que les adresses des principales villes du royaume et de beaucoup de campagnes ont produit une impression profonde sur toute l'Allemagne.

Le roi ne pouvant répondre à toutes, a fait publier une déclaration en forme de réponse collective, en ces termes:

«L'adresse signée par plus de mille citoyens de la ville d'Augshourg pour m'exprimer leur dévouement et leur reconnaissance, a été suivie de beaucoup d'autres, des villes et des campagnes sortant de ma résidence royale, de Munich et de Wattenbourg, capitale de Cercle. Mon cœur se remplit de joie, en trouvant de pareils sentiments, surtout à pareil époque. Je répète encore une fois que je porte le plus vif intérêt à mes sujets de toute religion, et que ma protection est accordée aux catholiques comme aux protestants, pour le maintien, de leurs droits ecclésiastiques et constitutionnels. Mes vœux les plus ardents sont que cette déclaration porte en tous lieux la conviction....

« Signé

LOUIS.

«Munich, 13 février 1846.»

HOLLANDE.

—Suivant les renseignements qui nous parviennent, dit le *Journal de La Haye*, un épouvantable événement aurait eu lieu, le 27 janvier dernier, à Valburg (Hollande). Depuis quelque temps on remarquait que toutes les nuits on s'introduisait dans un enclos appartenant à un cultivateur de cette commune, et qu'on y dérobaît des pommes de terre conservées dans une fosse. Un des hommes attachés au service de ce cultivateur prit sur lui de surprendre le voleur dans la nuit du 26 au 27 janvier. A peine était-il en faction, avec son fusil chargé, qu'il aperçut un homme se dirigeant avec précaution vers la fosse pour y dérober de nouveau des pommes de terre. Il lâche la détente de son arme sur le voleur, qui tombe mort sur le coup. En approchant du cadavre, l'infortuné reconnaît qu'il a tué son père, et, n'écoulant que son désespoir, il court se jeter dans un puits voisin, où il se noie.

—Il y a quelque temps, dit le *Journal de Francfort*, on a confisqué à la frontière de Russie un exemplaire de Platon. C'est en vain que l'on a cherché à faire comprendre aux douaniers russes que Platon n'était pas un Grec moderne, et qu'il était impossible qu'il eût trempé dans quelque conspiration contre le Czar.

HAÏTI.

—Le *Trent* a transmis d'Haïti des nouvelles qui confirment de plus en plus la rupture des relations diplomatiques entre le consul de France M. Le Vasseur et le gouvernement haïtien. De nouveaux pourparlers ont été entamés, et M. Le Vasseur a fixé à 50,000 gourdes la somme en répartition des dommages causés à M. Dubrac. Non seulement le gouvernement a refusé, mais il a déclaré qu'il ne recevrait plus M. Le Vasseur comme consul général. Alors celui-ci a écrit à l'amiral Laplace commandant la station des Indes Occidentales, et il espérait bientôt son arrivée au Port au Prince.

AGRICULTURE.

Nous avons souvent parlé de la nécessité d'égoutter parfaitement les terres labourables et des avantages qui en résultent. Nous sommes persuadés qu'en égoutant suffisamment un sol, il devient plus chaud, qu'on est plus sûr de bonnes récoltes, qui sont aussi plus hâtives. Nous sommes pareillement convaincus qu'on retirerait de grands avantages de la pratique de répandre de la chaux sur le sol qu'on détruirait ainsi beaucoup d'insectes nuisibles, et qu'on décomposerait des substances qui entrent souvent dans la composition du sol et nuisent beaucoup à l'agriculture. Il est impossible à un cultivateur de comprendre parfaitement l'influence bienfaisante résultant d'un complet dessèchement et de l'application de la chaux sur le sol, s'il n'a pas été à même de juger des effets produits par ce système. De bons fossés et de bonnes rigoles rendent la terre propre à la culture en tout temps, et le chaulage a cette espèce d'influence sur le sol qu'il détruit les substances nuisibles et qu'il rend productif toute terre qui a quelque fécondité. La chaux est généra-

lement à un trop haut prix en ce pays pour qu'on puisse l'employer comme engrais; mais nous ne voyons pas pourquoi il en serait ainsi, lorsque nous avons de la pierre à chaux en abondance ainsi que du bois pour la faire cuire. Espérons que la grande facilité que vont nous donner bientôt les canaux, de communiquer avec les points les plus éloignés du pays, va encourager l'exploitation de nos carrières de pierres à chaux, et que nous pourrions avoir cet article à assez bon marché pour porter les cultivateurs à l'employer d'une manière étendue pour améliorer leurs terres.

Canadien Agricultural Journal.

ALIMENS.—Un rapport très intéressant sur la comparaison des propriétés nutritives des aliments, a été dernièrement présenté au ministre de l'intérieur en France par MM. Percy et Vanquelin, tous deux membres de l'institut. Le résultat de leurs recherches est comme suit:—100 livres de pain contiennent 80 livres de matière nutritive; 100 lbs. de viande de boucherie n'en contiennent, terme moyen pour les différentes viandes, que 31 lbs; les fèves de marais 25 lbs; les pois 23 lbs; les lentilles 24 lbs; les choux, navets et, qui sont les plus aqueux de tous les végétaux dont se nourrit l'homme, ne contiennent que 8 lbs. de matière nutritive solide par 100 lbs; les carottes 14 lbs; et, ce qui est très remarquable, comme étant en opposition avec la théorie connue, 100 lbs. de patates ne donnent que 15 lbs. de substance nutritive. D'après ces données, 1 lb. de bon pain est égale à 2½ ou 3 lbs. des meilleurs patates; et 75 lbs. de pain et 30 lbs. de viande de boucherie valent 300 lbs. de patates. Ou encore, 1 lb. de ris ou de fève de marais équivaut à 3 lbs. de patates; pendant que 1 lb. de patates est égale à 4 lbs. de choux et à 3 lbs. de navets. Ces calculs sont considérés comme étant parfaitement corrects, et peuvent être utiles aux familles qui voudraient adopter le meilleur moyen de supporter l'existence avec le moins de dépense possible.

Chambers' Edinburgh Journal.

Un correspondant de la *Minerve* du 16 du courant, qui signe «Un cultivateur», fait d'excellentes remarques sur la loi pour promouvoir l'agriculture, passée dans la dernière session du parlement. Ce correspondant ayant de l'expérience dans la matière qu'il traite, ce que ne peuvent pas toujours avoir ceux qui font les lois, il est désirable que ses suggestions soient au moins prises en considération par nos législateurs. Je suis même persuadé qu'une loi sur cette matière sera toujours défectueuse, tant que des hommes joignant la pratique à la théorie de ce premier des arts, l'agriculture, n'y mettront pas la main. Espérons donc que le membre du ministère ou autre, qui sera chargé de préparer un nouveau projet de loi établissant des sociétés d'agriculture, s'aidera des lumières d'un homme comme le correspondant de la *Minerve*, et surtout de celles de celui que j'appellerai le père de notre agriculture, WILLIAM EVANS.

Aux sages suggestions que fait «Un cultivateur», permettez-moi d'ajouter celles qui suivent. Je les fais à la hâte, faute de loisir, et sans leur donner le moindre développement; mais je me flatte qu'il me suffit d'indiquer ces changements à faire pour qu'on en sente l'importance.

1o. La somme de £150 offerte à chaque comté, suffisante peut-être pour certains comtés peu peuplés, comme celui de Mégantie, est certainement insuffisante pour d'autres comtés, comme celui de Huntingdon par exemple, dont la population est à celle de Mégantie comme 5 est à 1 ou à peu près.

2o. Comme il y a 36 comtés dans le Bas-Canada et qu'une somme de £500 est en outre affectée pour chacune des sociétés de district de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières, nous avons donc la somme de £6,900 octroyée annuellement par notre législature pour promouvoir un objet aussi important que l'agriculture, et cela dans un pays exclusivement agricole. Cette somme est certainement insuffisante. D'ailleurs, £6900 est un *maximum*, et pour que cette somme entière soit sortie des coffres publics, il faudrait qu'une société fût établie dans chaque comté et que chaque comté prit en outre toute la somme qui lui est offerte, ce qui est bien loin d'être le cas.

Une somme de £10,000 au moins devrait donc être octroyée annuellement, à être partagée entre chaque paroisse ou township, de la même manière que le sont les £50,000 octroyés pour le soutien des écoles, c'est-à-dire d'après la population.

3o. Il y a beaucoup à dire contre la pratique actuelle de donner des sommes d'argent comme *premium*. Il serait sans doute plus judicieux de donner au plus méritant une charrue perfectionnée, un rouleau dont on connaît à peine l'usage dans nos campagnes, un semoir, un sarcloir à cheval, des arrache souches, des moutons ou cochons de bonne race, des graines de trèfle, de luzerne, de ray grass, &c.